

Saint-Gilles, le 26 mars 2017

Monsieur Jean Marc Charel
Président du comité régional
d'Etudes et de Sports Sous-Marins

à

Monsieur Bertrand Baillif,
Président du Comité Régional des Pêches
Maritimes et des Elevages Marins

Monsieur le président,

Nous vous remercions de nous avoir fait suivre le communiqué que vous avez lu lors du dernier C4R le 10 mars 2017.

Nous prenons bonne note de l'existence d'une commission requins que vous avez créée au sein du CRPMEM. Vous n'êtes pas sans savoir que les sports de nature subaquatiques sont des activités associatives et commerciales touchées de plein fouet par la problématique requin. Ces activités représentent une ressource économique équivalente à celle de la randonnée pédestre pour La Réunion. Vous comprendrez sans peine que tout ce qui peut impacter la sécurité, l'organisation et le déroulement de nos activités, impactera également durablement des secteurs économique et social de La Réunion.

Nous avons bien lu dans vos propos que le CRPMEM a travaillé sur les protocoles de pêche à la palangre horizontal de fond et à la palangre verticale (Drumline).

Nous entendons qu'il vous ait fallu reconstruire CAP REQUIN pour répondre aux commandes de pêches de La Région et de l'Etat et nous notons également que CAP REQUIN (nouvelle version) se veut plus efficace, plus transparent et plus éthique.

Dans ces conditions vous ne serez pas surpris que nous vous interpellions sur quelques points qui concernent plus particulièrement la vie de nos membres:

- depuis 2011, nos activités ne comptabilisent aucun accident lié à la problématique requins ce qui tendrait à mettre en évidence que notre approche des milieux naturels marin et sous-marins est en adéquation avec la situation actuelle des écosystèmes dans lesquels nous évoluons et qui se trouvent près des côtes. Vous comprendrez que nous soyons de fait opposés à toute intrusion d'éléments susceptibles de modifier ces écosystèmes ce que feraient des engins de pêche appâtés près des côtes.

- depuis 2007, nous avons intégré dans la promotion, l'organisation et le déroulement de nos activités l'image écologique et protectrice de la réserve naturelle marine, image qui fait de La Réunion une île responsable et vertueuse. La zone couverte par la réserve naturelle marine étant notre

principal outil de travail, nous y sommes particulièrement attachés tant au niveau de ses ressources environnementales que de ses ressources éthiques. Vous comprendrez que nous soyons de fait opposés à toute intrusion d'éléments susceptibles de modifier ces ressources ce que feraient des engins de pêche appâtés dans cette zone.

- depuis février 2015, suite au bilan de l'étude CHARC , nous savons que les requins bouledogues ne sont pas particulièrement attirés par la côte en dehors de phénomènes ponctuels comme la reproduction. Gardons-nous de générer une attractivité supplémentaire en installant à la côte des engins de pêche appâtés.

Vous voudrez bien porter ces éléments à la connaissance des acteurs de la commission requins du CRPMEM afin que des mesures techniques et environnementales soient prises pour répondre à la fois aux besoins des professionnels de la pêche que vous êtes et aux besoins des professionnels des activités de nature subaquatiques que nous sommes.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Marc CHAREL
Président du Comité Régional
d'Etudes et de Sports Sous-Marins